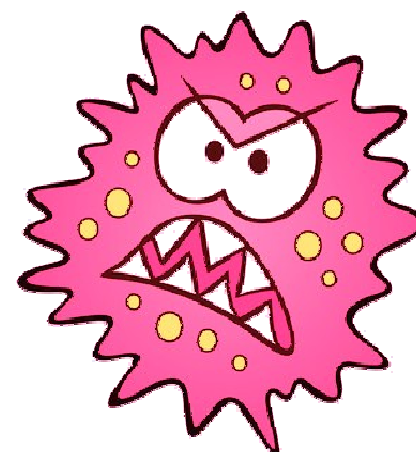
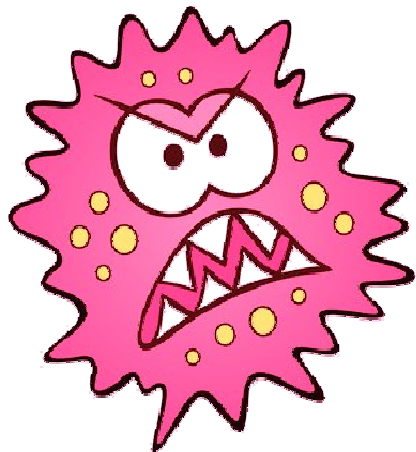


VIRULIX



Trop, c'est trop !
Journal virulent d'information
par l'UNOF-CSMF

www.unof.org

N°2 - Le 7 janvier 2010

unof@csmf.org

Grippe A/H1N1 Les généralistes appelés à la rescousse

Après avoir invoqué des arguments humiliants et mensongers pour justifier leur mise à l'écart, la ministre de la santé vient d'autoriser les généralistes à vacciner leurs patients dans leurs cabinets. Les modalités pratiques doivent être discutées. Toutefois, après le fiasco des centres de vaccination et une communication calamiteuse, la question se pose de savoir si l'implication des généralistes n'arrive pas trop tard.

Constatant le désastre de la vaccination dans les centres collectifs et face à une polémique sans précédent, la ministre de la santé a finalement appelé les médecins libéraux à la rescousse en autorisant la vaccination dans les cabinets des médecins libéraux, généralistes et pédiatres. Les arguments comme le conditionnement en 10 doses et la chaîne du froid (il paraît que les frigos de médecins sont remplis des salades de leurs secrétaires !) que la ministre avait initialement avancés pour exclure les médecins libéraux n'ont subitement plus cours ! Pour-

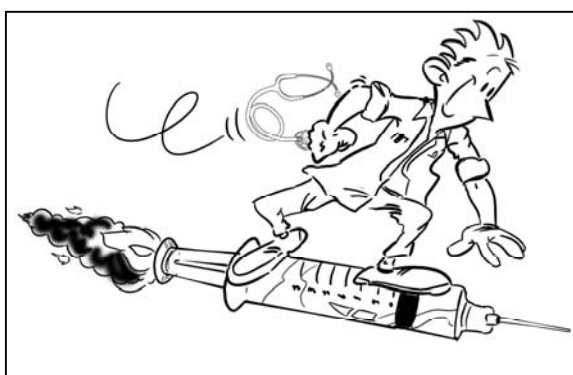
quoi ? Tout simplement parce qu'ils étaient mensongers ! En mettant les médecins libéraux plus bas que terre, la ministre poursuivait deux objectifs : expérimenter la mise en place de son système étatisé et dissimuler le fait qu'elle avait reçu une quantité insuffisante de vaccins pour répondre à une demande.

Aujourd'hui l'échec du système collectif et étatisé est avéré, la livraison des vaccins et la pression de l'opinion publique ont imposé à la ministre un atterrissage forcé.

Les conditions matérielles de l'organisation du dispositif devront être acceptables. Tout d'abord, les généralistes qui décideront de vacciner devront être indemnisés correctement. Ensuite, l'UNOF s'assurera que l'approvisionnement des cabinets en vaccins est organisée (personne ne peut décemment passer sa vie à aller chercher les vaccins dans les centres !) et veillera à ce qu'aucune paperasse supplémentaire à celle réalisée habituellement pour toutes les autres vaccinations ne soit imposée ! Enfin, il est absolument hors de question que le ministère nous impose de suivre une formation spécifique dans les centres de vaccination, comme cela avait été envisagé en décembre pour la vaccination des patients à leur domicile. Faire un vaccin est le B-A-BA du métier !

Un climat de défiance s'est installé

Après une campagne de communication désastreuse, le désordre des centres collectifs de vaccination, les arguments à géométrie variable, et mensongers, d'une



Ministre de la Santé qui multiplie les volte face, un climat de défiance s'est installé chez les Français et les Généralistes. Si les généralistes volontaires sont prêts à s'impliquer,

pour convaincre leurs patients de se vacciner, comme ils le font chaque année pour la grippe saisonnière, ils ne pourront pas être tenus pour responsables des résultats car la détérioration de la confiance dans la vaccination est telle, qu'il faut se demander s'il n'est pas déjà trop tard...

LA MARE AUX BOULETTES

Le Tamiflu (prononcez Tamiflou) c'est flou !

Le Tamiflu (prononcer Tamiflou comme les gens bien informés) a engendré une polémique sur son opportunité d'utilisation dès les premiers symptômes de tous les syndromes paraissant grippaux. Perte de chances pour les uns, aucune preuve pour les autres. Le médecin de base se gratte la tête.

Depuis le début de la grippe, avec toutes les infos contradictoires, il doit en être au sang, a du attaquer la calotte crânienne et ne doit plus être très loin de la dure mère. Si la science c'est la loi des essais et des erreurs, le H1N1 est le roi de la recherche.

A moins que ceux qui parlent ne le fassent pas forcément à bon escient. Au lieu de faire plancher les futurs internes sur la lecture critique d'article, on devrait les apprendre à décoder les âneries émises avec autorité par ceux qui n'en font pas preuve... d'autorité. En tout cas pour ce qui concerne le Tamiflu (prononcez Tamiflou), le fait que les instances gouvernementales aient émis cet avis met en difficulté face à sa responsabilité civile le médecin qui ne prescrirait pas. Mais de ça, tout le monde s'en fout !



Déficit de la Sécu Après la Grippe, arrivée de la « gastro ent'Eric »

Le Ministre du Budget, Eric Woerth, a décidé de mettre la médecine générale libérale au régime sec. Il faut dire que comme lavement, il se pose là.

Pour 2010, Bercy promet la rigueur aux médecins



Après, le jeûne s'impose pour arrêter la débâcle financière. Débâcle entretenue par le ministre lui-même, qui oublie de payer les dettes de l'Etat à la sécu, qui s'élèvent à 37 milliards d'euro, le montant presque exact du trou. Tout cela n'a aucune importance pour ce bon Eric. S'il est malade, lui et ses semblables, iront se faire soigner sans compter au Val-de-Grâce. Pour le vulgum pecus, il reste les actions de grâce et prières pour s'en sortir dans un système qui s'effrite et pour lequel on n'investit plus un seul euro.

Courrier des lecteurs : Ras-le-bol général

L'UNOF reçoit de plus en plus de mails rendant compte de la colère des médecins généralistes. Les prendre pour des imbéciles a des limites qui sont largement atteintes. La goutte d'eau a été la délicate phrase de François Chéreau accusant les médecins d'âpreté au gain, au « pognon » comme il dit, pour être associé à la vaccination anti grippale. Pour ce qui est du « pognon », la CFDT s'y connaît pour dépenser celui des autres. Elle a dirigé la caisse pendant des années et, avec une constance méritoire, a creusé le déficit de la sécu tout en ayant bloqué les tarifs de la consultation, montrant par là son respect des généralistes. Certes on est habitué à ce genre d'attaques On en devient même friand car cela a pour effet de mobiliser les confrères et de leur montrer leurs ennemis. La colère couve. La demande de moyens de lutte, même si elle est encore très diverse, est très forte. Soyons prêts à la mobilisation !

Trop, c'est trop ! Taxation des feuilles de soins, une taxe contre les médecins, et pour les poches trouées de la Sécu

Nos bons députés ont décidé de permettre au directeur de l'Assurance Maladie de fixer une taxe par feuille de soins papiers. Mécanisme pseudo incitatif à la télétransmission. Exercice de calcul mental : sachant que le directeur affirme qu'une feuille papier lui coûte en frais de traitement 1,5 €, qu'il verse 0,07 € par feuille au médecin qui télétransmet, combien de temps faudra-t-il à l'ensemble des médecins pour prendre conscience qu'il se fait avoir et qu'il devrait peut être arrêter de télétransmettre ? Ceci sans oublier le problème des logiciels orphelins, des mises à jour des évolutions de Sesam Vitale et autres joyeusetés d'ordre technique !

On le voit que le privilège actuel de faire des études, c'est de pouvoir se rendre compte que deux et deux ne font plus quatre depuis longtemps quand il s'agit d'honorer les médecins du service rendu à leur patient en terme de rapidité de remboursement et à la Caisse en frais de traitement.

**Pour vous aussi,
trop c'est trop ?
Contactez l'UNOF-CSMF dès
maintenant d'un seul clic!**
unof@csmf.org

